



Mercredi 14.08.13 | 46e année | No 22

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Construire des passerelles !

Propice à la détente et aux activités de loisirs, la période estivale est idéale pour prendre de la distance avec la réalité immédiate et la société frénétique dans laquelle nous vivons.

C'est aussi une chance pour redécouvrir la beauté de notre région.

Juste magnifique.

Réaliser la valeur du lieu où nous habitons et des personnes qui s'y trouvent, cet état d'esprit est vivifiant. Il permet d'insuffler du courage pour surmonter les difficultés.

Comme je l'ai exprimé lors de l'inauguration de la Passerelle du Millénaire, notre époque exige que soient retrouvés des valeurs et des projets qui permettent de fédérer l'ensemble des membres de la société, population, autorités, associations, acteurs économiques.

De spectateur d'un monde qui nous échappe, il convient d'essayer d'en devenir actrice et acteur, en participant activement à la vie de la Cité, en s'impliquant dans les projets de la collectivité, avec nos voisins, nos amis, nos concitoyens.

Et il nous faut travailler main dans la main, à dialoguer, à créer des ponts, construire des passerelles !

C'est un point essentiel pour une démocratie vivante et dans une société qui tend souvent à réduire les citoyens aux rôles de clients ou de consommateurs.

Il sera alors possible de faire ensemble ce que chacun, tout seul, ne pourrait pas réaliser.

Olivier Arni
Président du Conseil communal



Fabio Bongiovanni remplacera Alain Ribaux au sein du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel.

Fabio Bongiovanni élu tacitement

L'élection complémentaire au Conseil communal fixée au dimanche 22 septembre prochain n'a plus lieu d'être. Au terme du délai de dépôt des listes fixé au lundi 5 août, la Chancellerie communale n'a reçu qu'une seule candidature. Celle du PLR Fabio Bongiovanni. Conformément aux dispositions légales, il est formellement et tacitement élu conseiller communal. Il intégrera l'exécutif le 21 août prochain.

A la suite de l'élection d'Alain Ribaux au Conseil d'Etat survenue en avril dernier, les trois suppléants de la liste PLR ont renoncé au mandat de conseiller communal. Dans ce contexte, une élection complé-

taire au Conseil communal a été mise sur pied et agendée au dimanche 22 septembre 2013. Au vu de l'unique candidature déposée, la population n'aura finalement pas à se prononcer. En effet, comme le prévoit la Loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984, si les candidats ne sont pas plus nombreux que les sièges à pourvoir, ils sont élus sans vote.

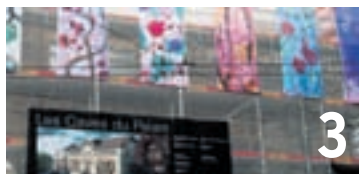
De l'expérience politique

Le nouvel élu, âgé de 27 ans, est au bénéfice d'une formation de juriste. Membre du PLR depuis 2003, il a présidé le Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel en 2006 et 2007 et la section Ville de Neuchâtel du PLR

de 2010 à mai 2013. Il siège au Conseil général depuis le 27 avril 2008. Il a également présidé l'autorité législative durant l'année administrative 2012-2013. Réélu aux élections du 13 mai 2012, il est député depuis les élections cantonales de ce printemps.

Préparer l'entrée en fonction

L'entrée en fonction de Fabio Bongiovanni au Conseil communal interviendra lors de la première séance de l'exécutif suivant l'échéance du délai de recours, soit le 21 août prochain. Le Conseil communal le félicite et lui souhaite plein succès dans le cadre de son nouveau mandat (voir aussi interview en page 16). (ak)



3
Le chantier des Caves du Palais est embelli par des motifs floraux réalisés par l'Académie de Meuron.



4
Les 16^{es} Jardins musicaux se tiendront du 18 août au 1^{er} septembre sur le site d'Evolgia à Cernier.



5
Du 13 au 17 août, le 24^e Buskers Festival accueille des virtuoses de tous horizons au centre-ville.

Publicité

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier



Pour votre publicité
dans le journal «Vivre la ville»,
demandez notre courtier
Monsieur J.-P. Cretin



imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11 • 2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37
Mobile 079 600 10 89 • jp.cretin@messeiller.ch



**Aux riverains de la ligne
Berne – Neuchâtel**

**Avis de travaux
durant la nuit**

Fauchage des talus

Sur le tronçon **Berne – Neuchâtel**

Les nuits

**du lundi au mardi 19/20
jusqu'au vendredi au samedi
23/24 août 2013**

**du lundi au mardi 27/26
jusqu'au vendredi au samedi
30/31 août 2013**

entre 20h00 et 06h00

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA

Infrastructure installations
District de la voie Mittelland



Dans ce numéro

Jardins musicaux

Du 18 août au 1^{er} septembre, 45 concerts se joueront sur les sites d'Evologia à Cernier, mais aussi dans le Parc régional Chasseral, à la Saline royale d'Arc et Senans (F) et à la Cinémathèque suisse à Lausanne.

Page 4

Passerelle de l'utopie rouverte

La passerelle de l'utopie sera à nouveau accessible après avoir été fermée depuis près de trois ans. La population est conviée à son inauguration ce jeudi 15 août à 18 heures.

Pages 8-9

Inauguration de la passerelle du Millénaire

La passerelle du Millénaire relie le plateau de la gare à la colline de Bel-Air depuis le 3 juillet dernier, avec pour but de promouvoir la mobilité douce.

Pages 8-9

Nouveau conseiller communal



Seul candidat à la succession d'Alain Ribaux, le PLR Fabio Bongiovanni a été élu tacitement à l'exécutif de la Ville. Il entrera en fonction le 21 août prochain. Interview.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 21 août.



La nouvelle politique culturelle a notamment pour but d'amener de la couleur sur les chantiers



Quand les fleurs reprennent le pas sur la pierre...

Les Caves du Palais fleuries

En complète rénovation, les Caves du Palais sont habillées depuis près d'un mois avec des motifs floraux conçus par des étudiants et professeurs de l'Académie de Meuron. Une manière d'embellir quelque peu les chantiers de la ville.

Un chantier beau comme une fleur? Qui aurait cru cela possible? Et pourtant... Car vous l'aurez peut-être remarqué, des bâches de tissu imprimées de motifs floraux pendent depuis juillet dernier le long des échafaudages du chantier des Caves du Palais. Il s'agit là d'une première expérience lancée par la Ville visant à embellir les chantiers ouverts sur son territoire.

Un essai qui devrait a priori être transformé, en tant qu'élément constitutif de la nouvelle politique culturelle que compte mener les autorités. «Le repositionnement de la Ville s'est fait avec l'idée de mettre la culture au centre de la vie sociale – à prendre au sens large. Cela signifie que nous voulons faire en sorte d'avoir un maximum de contacts entre les acteurs culturels et l'ensemble des habitants de la ville», explique Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de la Culture. «Avec cette nouvelle

politique culturelle, nous voulons donner des possibilités supplémentaires à tous ceux qui ont quelque chose à exprimer artistiquement de le faire.»

Ainsi, 15'000 francs ont été mis au budget de cette année pour permettre de prendre ce nouveau virage. Qui a amené jusqu'aux Caves du Palais. «Nous sommes partis du constat que les chantiers ont, au final, pour but d'embellir, mais sont souvent un enlaidissement temporaire. Dès lors, pourquoi ne pas investir ces espaces avec des interventions artistiques?», argumente Thomas Facchinetti. «Le grand chantier des Caves du Palais donnera quelque chose de marquant, il pouvait donc être le premier lieu pour expérimenter cette idée.»

« Cette œuvre permet d'animer le centre-ville »
Thomas Facchinetti

Carte blanche pour l'Académie de Meuron

Pour cette première exposition «en chantier», les autorités ont mandaté l'Académie de Meuron. Les

étudiants et leurs professeurs ont eu libre cours pour s'exprimer. Au total, ce sont 12 bâches de 4 mètres sur 1,5 mètre et 3 bâches plus grandes (6 mètres x 1,5 mètres) qui ont été dessinées et attachées sur les façades nord, sud et est du bâtiment en rénovation.

Le résultat, en tous les cas, enchante Thomas Facchinetti, qui n'a pas reçu d'échos négatifs jusqu'à présent: «Cette œuvre permet d'animer le centre-ville, de montrer qu'il vaut la peine d'être vécu et traversé.» Même en période de grands travaux.

De quoi espérer poursuivre dans cette direction, une fois qu'un bilan sera tiré avec tous les acteurs concernés. «Nous voulons essayer de standardiser ça pour pouvoir à l'avenir le faire de manière légère», projette Thomas Facchinetti. En émettant toutefois une condition pour que de tels projets voient le jour: «Il faut que les chantiers durent assez longtemps pour qu'une telle démarche fasse sens. Nous examinerons s'il y a d'autres possibilités par la suite.»

En ce qui concerne les Caves du Palais, les œuvres d'art seront visibles jusqu'à la fin des travaux, appelés à se poursuivre encore une année au moins. (thn)

 Pas moins de 45 concerts figurent à l'affiche de la 16^e édition des Jardins musicaux

Deux semaines de Jardins musicaux

La 16^e édition des Jardins musicaux se tiendra du 18 août au 1^{er} septembre sur le site d'Evologia à Cernier. Deux semaines durant, la fameuse Grange aux Concerts vibrera au son des plus grands compositeurs. Jeunes musiciens et artistes confirmés animeront pas moins de 45 concerts ou spectacles. Le festival s'étendra également à l'extérieur dans le Parc régional Chasseral, à la Saline royale d'Arc et Senans (F) ainsi qu'à la Cinémathèque suisse à Lausanne.

L'édition 2013 sera marquée entre autres par la diffusion d'un film avec orchestre live, des balades particulières au cœur de la nature et des ateliers pour enfants. La plupart des concerts dureront une heure, sans entracte, dans le but de favoriser les découvertes du public. Mis sur pied par l'Opéra Décentralisé Neuchâtel, les Jardins musicaux étendent toujours plus leur programmation. Du classique au jazz en passant par le rock et le blues, cet événement musical incontournable de la scène neuchâteloise réserve encore une fois de belles découvertes.

Film avec orchestre live

L'ouverture du festival coïncidera avec celle de la Fête de la Terre. Elle se tiendra mercredi 21 août à 18 heures sur le site d'Evologia à Cernier. Pour l'occasion, les artistes, dont la soprano Brigitte Hool, joueront des musiques de Cosma, Saint-Saëns, Mercury ou encore Mendelssohn. Cette année, les Jardins musicaux innovent et proposent pour la première fois le film «Les



L'ensemble Sigma interprétera dimanche 1^{er} septembre à la Grange aux Concerts des œuvres du compositeur américain Elliott Carter. • Photo: sp

Temps modernes» de Charles Chaplin, accompagné en live par l'orchestre. Les représentations auront lieu le 18 août à la Saline royale d'Arc et Senans, les 23, 24 et 29 août à la Grange aux Concerts à Cernier, au Parc régional Chasseral et également le 31 août à la Cinémathèque suisse à Lausanne.

Entre musique et découverte du patrimoine

Les Jardins musicaux poursuivent leur collaboration avec le Parc régional Chasseral. Cette année encore, le festival propose une série de Bal(l)ades qui allient musique et découverte du patrimoine. Chaque événement se déroule selon la même formule: une visite muséale ou une promenade commen-

tée est suivie d'un concert original en lien avec la découverte. Le thème de la première bal(l)ade s'articule autour du jeu de quilles neuchâtelois, patrimoine immatériel de l'Unesco. Assurée par le directeur du Musée d'ethnographie, la présentation se prolongera par le concert Queen, durant lequel le public redécouvrira les compositions de Freddie Mercury.

Place à la jeunesse

Les enfants ne sont pas oubliés: les Jardins musicaux leur ont concocté une série d'ateliers pour se familiariser avec l'univers du festival. Ils se rendront dans les coulisses et autres lieux de concerts où se côtoient toutes sortes d'artistes. Passer une heure avec un

musicien de l'orchestre, s'essayer aux percussions, se fondre dans la peau du compositeur et de l'interprète: telles se présentent les activités destinées aux plus petits. Par ce biais, les organisateurs du festival entendent créer un lien avec le jeune public.

Les Jardins musicaux offrent également un espace aux artistes en devenant. Huit jeunes musiciens ont bénéficié d'un mentorat artistique. Sélectionnés et encadrés par François Guye et Christian Favre, ils ont été accompagnés durant plusieurs mois. Le fruit de ce travail sera présenté le 31 août à la Grange aux Concerts dans le cadre du festival. (ak)

Programme complet et billetterie sur www.jardinsmusicaux.ch.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.

Jusqu'au 31 octobre, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 18 août, exposition «Jules



Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste».

Jusqu'au 25 août, exposition «1500-1900. La collection des arts plastiques: un autre regard».

Jusqu'au 6 octobre, exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens».

Mardi 20 août, 12h15, mardi du musée. Exposition «La collection des arts plastiques: un autre regard», visite commentée par Antonia Nessi.

Jeudi 22 août, 11h15, démonstration publique des automates Jaquet-Droz.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre

sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public pendant la durée des travaux. Jusqu'au 20 octobre, exposition «Hors-champs».

Jusqu'au 29 septembre, exposition «Home Sweet Home». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 18 août, exposition «K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74). Ouvert me-di de 11h à 17h.

www.cdn.ch. Le centre est fermé jusqu'au 4 décembre pour cause de travaux.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 août, exposition rétrospective des dix années suisses d'Anaïs Laurent. Ouvert ve de 14h à 18h30.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 17 novembre, exposition «Fleurs d'abeilles», ouvert tous les jours de 9h à 20h.

Divers

Jardin anglais, samedi 17 août, de 10h à 17h, marché aux puces.



L'actualité culturelle

Vapeur sur les Trois Lacs



Sébastien Jacobi est l'auteur de l'ouvrage que diffuseront dès novembre prochain les éditions Gilles Attinger. Le bateau à vapeur Neuchâtel va être prochainement remis en service après 45 ans d'interruption! Construit en 1912, ce magnifique témoin de la technique au début du XX^e siècle est un

objet culturel de valeur, appelé à offrir des prestations attractives au bénéfice du tourisme de la région des trois lacs. Le livre permet de revivre la prodigieuse histoire de cette «résurrection» qui est jalonnée de faits extraordinaires, dont certains relèvent du miracle! Par exemple la découverte à Rotterdam d'une machine à vapeur quasiment identique à celle d'origine, l'apport déterminant d'un mécène enthousiaste, la contribution d'une équipe de bénévoles et d'une grande motivation tant au comité que sur le chantier, la mobilisation de partenaires de talent parmi les meilleurs spécialistes en construction navale et vapeur. C'est l'occasion de présenter le bateau et de le placer dans son contexte historique. Ainsi, ce livre peut être considéré comme ouvrage de référence pour la navigation sur les trois lacs jurassiens: création et évolution des entreprises jusqu'à ce jour, caractéristiques des vapeurs et commentaires sur les services assurés, informations sur les débarcadères. L'illustration très riche

souligne cet aspect inédit de notre patrimoine.

Cette publication est disponible aux Editions Attinger SA, case postale 124, 2068 Hauterive, 032 753 82 73, au prix de Fr. 69.- + frais de port, en souscription jusqu'au 14 novembre (Fr. 75.- dès le 15 novembre), puis également en librairie.

Des plantes à croquer!

En novembre, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel publiera l'ouvrage «Des plantes à croquer! Parcours culinaire à travers l'herbier peint de Louis Benoît (1755-1830)». L'herbier peint de Louis Benoît fascine par la beauté des dessins et leur exactitude scientifique. Il en compte 7'000, réunis en 28 volumes, réalisés dès 1791. Les planches sont complétées par les noms des plantes en latin et en français, ainsi que par des commentaires sur leur utilisation. La Bibliothèque publique

et universitaire s'attache à faire connaître sa collection remarquable de livres de botanique. L'ouvrage à paraître révélera ainsi l'une des facettes de l'herbier Benoît. Le corps de l'ouvrage reproduit et décrit, chaque fois sur une double page, quatre-vingts plantes sauvages de l'herbier Benoît et leur utilisation dans l'alimentation. Leur écologie et leur période de floraison sont mentionnées. Pour faciliter la lecture, les noms français et latins actuels ont été précisés, et le texte de Benoît a été retranscrit en se limitant à en moderniser quelque peu la langue. **Cette publication est disponible à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel au prix de Fr. 39.- + frais de port, en souscription jusqu'au 31 octobre (Fr. 48.- dès le 1^{er} novembre), puis également en librairie.**

Les musiciens de rue sont à l'honneur jusqu'à la fin de la semaine en ville

Le Buskers sera dansant

La zone piétonne va se laisser porter par des sonorités venues des quatre coins du globe à l'occasion du 24^e Buskers Festival. La manifestation n'en sera pas moins animée, malgré les différents travaux entrepris au centre-ville. Avec notamment une soirée latino mercredi.

C'est parti! Depuis mardi dernier et jusqu'à dimanche, le Buskers festival, 24^e du nom, anime les rues de la ville. Avec cependant quelques variantes cette année dues à différents chantiers, en particulier les Armourins qui rendent la place du Grand-Mazel inutilisable. «La circulation en ville ne se fait pas normalement. Il y a deux axes par lesquels les gens arrivaient qui ne peuvent plus être empruntés. Mais cette fois, nous sommes préparés!», détaille Georges Grillon, organisateur du festival.

Programme riche

Côté scène, le public aura l'occasion de s'enthousiasmer. Les clowns acrobates de Mattress Circus vaudront le détour. «Ce sera intéressant, d'autant que nous avons peu de spectacles visuels», promet Georges Grillon. Les Russes de Loyko, avec leur musique tzigane, amèneront une belle ambiance. «Ce sont vraiment des virtuoses! Ce



Loyko, avec sa musique tzigane russe, fait figure de tête d'affiche de ce 24^e Buskers. • Photo: sp

sera d'une qualité telle!», s'enflamme le programmeur. Qui a cependant appris le désistement du conteur Doudou NZio, faute de visa. Mais jamais à court de solutions, il a trouvé un remplaçant issu du Congo Brazzaville en la personne d'Ulrich N'Toyo.

De plus, une Milonga (bal de tango) aura lieu mercredi soir (20h-23h) devant la fontaine de la Justice, avec la participation de Violentango. Les plus passionnés pourront ensuite se rendre à la Maison du Concert.

La palette proposée par le festival est donc une nouvelle fois colorée, ce qui devrait satisfaire un public «désormais formé, prêt à découvrir des choses nouvelles. Plusieurs générations se retrouvent là-bas», dicit Georges Grillon, citant les Waffle Machine Orchestra, qui assistaient au Buskers lorsqu'ils étaient enfants... et qui y jouent cette année! (thn)

Plus d'informations sur: www.libre.ch/buskers.php

Chronique culturelle



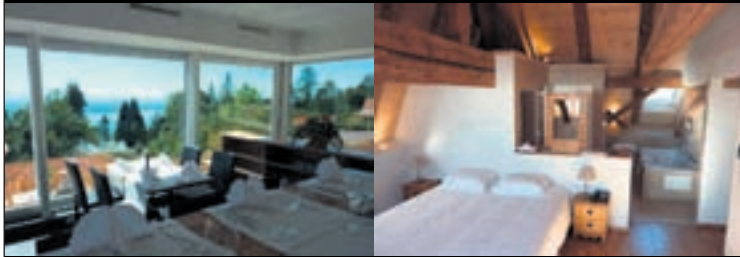
Miss Sulfuric à la plage

Neuchâtel a son Buskers Festival – qui se poursuit jusqu'à samedi – et La Chaux-de-Fonds, la Plage des Six Pompes, qui s'est achevée samedi dernier après sept jours d'un éblouissant feu d'artifice de spectacles de rue. La Plage, c'est la Fête des vendanges avec un contenu culturel en plus (ce qui fait toute la différence)! En marge de ce beau festival, nous avons apprécié le cirque de Miss Sulfuric. Imaginez: une pulpeuse artiste de cabaret amoureuse d'Elvis qui braille de sa voix rauque «Love me tender» et qui réussit à faire tourner ses nibards ensemble dans le même sens, le tout dans l'atmosphère chaude bouillante de la cave voûtée d'un bar à vin... Et Madame en petite tenue de faire voler les pétales de roses et les bulles de savon en récitant des vers de Racine et de Shakespeare avant de prendre son bain sous le regard bienveillant de ses animaux de compagnie: un renard, une huppe, une hulotte et un faon (empaillés). Grivois parfois, romantiques souvent, drôles et décalés tout le temps, les instants passés avec Miss Sulfuric ne sont jamais vulgaires. Un spectacle de la Cie de la chambre noire avec Sylviane Rööslï dans le rôle de l'effeuilleuse!

Patrice Neuenschwander

Vos belles terrasses en ville

Petit Hôtel de Chaumont



Chambres/suites de charme avec accès wellness
Spécialités au feu de bois, ardoises, fondues, pâtisseries
032 754 10 54 info@petithotel.ch www.petithotel.ch



Restaurant Le Bouchon

Place du 12-Septembre
Les Jeunes-Rives
2000 Neuchâtel

032 725 43 93
Olga Burgat
079 412 25 95



TOUCANGE Sarl

Enrico Angelisanti
Rue de la Dîme 3
Case postale 124
CH-2009 Neuchâtel

Tél. 032 753 44 66
Fax 032 753 44 65
Natel 079 411 14 51
eangelisanti@vtx.ch



DÉCOUVREZ
NOTRE
TERRASSE
SURPLOMBANT
LE JARDIN
ANGLAIS!

**CASINO
NEUCHÂTEL**
UNE NOUVELLE CHANCE S'OFFRE À VOUS.

Minigolf de Neuchâtel



Quai Robert-Comtesse 4
2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 57 58
Portable 079 611 22 77

 Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

Energie et météorologie

Christian Trachsel



Les conditions estivales qui règnent actuellement dans la région ont, je l'espère, la remarquable faculté de nous faire oublier la rigueur climatique de l'hiver passé. Rappelons-nous: cette année, le traditionnel beau mois de mai a été marqué par une météo particulièrement défavorable. Par exemple, la température a affiché une baisse de 3° C par rapport à la normale! Au niveau de l'ensoleillement, le déficit a été de l'ordre de 15% par rapport à la moyenne alors que les précipitations mesurées ont été deux fois plus importantes que lors de ces 25 dernières années. Mais voyons un peu plus dans le détail l'influence que joue la météo dans le domaine de l'énergie.

Une première réalité concernant chacun d'entre-nous réside dans le fait que nos besoins en énergie de chauffage dépendent essentiellement de la température moyenne et de la durée de la période de chauffe. Les spécialistes calculent les degrés-jours pour quantifier ce phénomène et cette



Station météorologique en place à l'Observatoire de Neuchâtel depuis 1864. Actuellement, les principales données météo (température, ensoleillement, précipitation, etc.) sont enregistrées automatiquement toutes les 10 minutes. • Photo: sp

année, les conditions ont été rigoureuses: il faut s'attendre à ce que les décomptes de chauffage augmentent de 10% par rapport à l'année passée, les degrés jours de chauffage s'élevant à 3'283 cette année contre 2'989 une année auparavant.

Concernant les conditions d'ensoleillement, ce sont plus particulièrement les détenteurs d'installations de

production solaires, que ce soit thermique (production d'eau chaude) ou photovoltaïque (production d'électricité), qui seront attentifs à ce paramètre météorologique. Et relevons à ce sujet que le rayonnement solaire à Neuchâtel, entre juillet 2012 et juin 2013, a accusé une valeur de 1'151 kWh par m², valeur très proche de la moyenne qui est de 1'162.

Regardons encore les conditions pluviométriques au cours de ces 12 derniers mois dans la région. Entre juillet 2012 et juin 2013, il est tombé 1'201 mm d'eau sur le territoire neuchâtelois. Cette valeur peut être caractérisée d'élévée puisque la moyenne observée entre 2008 et 2012 s'établit à 790 mm!

Relevons un effet inattendu de ces généreuses précipitations: Viteos, la société chargée de la distribution d'eau potable en Ville de Neuchâtel, a pu profiter d'un approvisionnement intégral dans les Gorges de l'Areuse. En cette année pluvieuse, nul besoin de pomper et traiter de l'eau du lac, procédé particulièrement énergivore.

Le résultat? Près de 45% d'électricité économisée par rapport à une année sèche, soit une économie de 800'000 kWh, ce qui correspond à la consommation de 270 ménages moyens! C.T.



La Ville jeune

King Boat.ch, tous les samedis du mois d'août, départ 19h (escale 21h, possibilité de prendre le bateau durant l'escale), retour 22h10, apéritif, funk soul dj. Prix: Fr. 10.- prévente dans tous les Bar King et à la billetterie du port.

King du Lac, vendredi 16 août, DJ Albruic (CH/VD), electro-dub-fund-deep house-dubstep-Nu-jazz-Drum'n'bass. Entrée libre.
Samedi 17 août, Verduras DJ, jazz-soul-Funk-disco-brasil-house-rap & more! Entrée libre.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Installations extérieures: 9h-20h (du 15 juin au 15 août: 9h-21h).

La piscine intérieure est fermée au public jusqu'au dimanche 18 août inclus. Réouverture lundi 19 août à 8h.



Piscine de Serrières

Horaire: 10h-19h (du 8 juillet au 15 août: 20h).

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football corporatif Terrain des Charmettes

Lundi 19 août à 20h15, Ghost FdU 1912 - DM Surfaces, Groupe B

Football Nouveau synthétique de Pierre-à-Bot
Vendredi 16 août à 20h, Helvetia - Etoile, Vétérans

Samedi 17 août à 10h, Team Audax Xamax FCS - FC Hauterive, Juniors C A 14h, Xamax FCS Inter A - FC Morat, Inter A
A 16h30, Xamax FCS II - FC Estavayer, Amical

A 19h, Espagnol - Béroche-Gorgier, Coupe Neuchâteloise
Dimanche 18 août à 14h, Helvetia - Bôle II, Coupe Neuchâteloise
A 17h, ASI Audax II - FC Corcelles I, Coupe Neuchâteloise

Stade de la Maladière

Samedi 15 août à 15h, Xamax FCS M18 - St-Gall, M18
Dimanche 16 août à 16h, Xamax FCS - FC Aarau, Coupe Suisse

Chanet 1

Mercredi 14 août à 15h, Xamax FCS M13 - Team Jura, M13
Samedi 17 août à 15h, Xamax FCS M16 - St-Gall, M16
Dimanche 18 août à 10h, Xamax FCS Fém. - Equipe FR, Amical

Chanet 2

Vendredi 16 août à 18h30, Xamax FCS M11 - Team Erguel, Juniors D



Les autorités communales convient le public à l'inauguration de la passerelle de l'utopie

La passerelle de l'utopie est à nouveau a

La passerelle « un accès aux utopies » fraîchement réhabilitée ouvre ses portes au public. Les autorités de la Ville de Neuchâtel invitent la population à célébrer ce jeudi 15 août à 18 heures son inauguration. La manifestation se déroulera en deux temps : après une partie officielle en présence de ses deux concepteurs, un apéritif sera offert. Le trio Loyko, participant au Buskers Festival, animera la soirée avec de la musique tzigane russe.

Les passerelles sont à l'honneur cet été en ville de Neuchâtel. Après l'inauguration le 3 juillet dernier de celle du Millénaire (voir encadré), c'est la passerelle de l'utopie qui deviendra dès le 15 août à nouveau accessible au public. Celle-ci avait été fermée en octobre 2010 pour cause d'usure et de déprédations. En début d'année, le Conseil général a approuvé un crédit de 277'000 francs destiné à sa réhabilitation.

Élément emblématique du paysage neuchâtelois

La passerelle dite de « l'utopie » a vu le jour en 1991 lors du 70^e anniversaire de la Confédération suisse. Pour l'occasion, Neuchâtel avait participé de manière originale à la « fête des quatre cultures » par une exposition temporaire intitulée « 11 sites, 1 itinéraire pour des architectures de l'utopie », financée par la Confédération et l'Etat de Neuchâtel. Sous la houlette de la Section neuchâteloise de la Société suisse des ingénieurs et architectes, de jeunes

témoin de cette manifestation. Très appréciée du public, elle donne à voir le lac autrement.

Réhabilitation durable

Conçue comme une œuvre éphémère, la passerelle a mal résisté à l'usure du temps et aux déprédations. Dans l'attente d'une solution, son accès a été condamné en octobre 2010. En janvier 2013, le Conseil général a accordé un crédit de 277'000 francs destiné à réhabiliter la passerelle de l'utopie. Les travaux ont démarré ce printemps. Au-delà d'une simple rénovation, ils s'inscrivent dans une perspective de durabilité. Des interventions ont été effectuées sur la structure et sur les éléments de protection contre les chutes. Les travaux réalisés dans la longueur du môle existant ont permis de conserver le concept initial. La passerelle se trouve ainsi posée en équilibre à l'extrémité du môle, tout un assurant un accès sécurisé. En effet, elle repose sur un seul appui en son milieu et fait office de bascule géante, dont le mouvement reste suspendu dans le vide grâce à deux contrepoids. Dès jeudi soir, le public aura à nouveau la possibilité de flâner sur la passerelle de l'utopie. Les autorités de la Ville de Neuchâtel convient dès 18 heures la population à découvrir le nouveau visage de cet élément emblématique du paysage neuchâtelois.



Le programme en un coup d'œil

Ouverture en musique avec le trio Loyko.

18h15, allocutions :

Frank et Regula Mayer, architectes à Winterthur, concepteurs de la passerelle.

Christine Perrin, représentante du Parlement des jeunes.

Jonathan Gretillat, Président du Conseil général de la Ville de Neuchâtel.

Olivier Arni, Directeur de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement.

18h45, apéritif en musique.

La population est aimablement conviée à participer à la manifestation.

« Conçue comme une œuvre éphémère, la passerelle a mal résisté à l'usure du temps et aux déprédations »

architectes de tout le pays avaient relevé le défi : ils ont imaginé 11 projets d'espaces urbains exceptionnels, jalonnant un parcours initiatique à travers la ville. Frank et Regula Mayer, architectes à Winterthur, ont conçu la passerelle « un accès aux utopies ». Celle-ci a été conservée pour son aspect emblématique. Elle reste aujourd'hui le seul



Passerelle du Millénaire

Autorités communales et cantonales, concepteurs et population se sont réunis mercredi 3 juillet pour inaugurer la passerelle du Millénaire. Dans son intervention, Olivier Arni, président de la Ville, a souligné que la réalisation de ce projet de qualité contribue au rayonnement de la ville et du canton de Neuchâtel dans son ensemble. Il s'est également réjoui que « le processus qui a permis de réaliser la passerelle du Millénaire ait été animé par un fort esprit de concertation et de dialogue avec la population ». Le projet a même été amélioré grâce à ces échanges, a-t-il encore relevé.

La Passerelle relie désormais le plateau de la gare à la colline de Bel-Air qui abritent respectivement la Haute Ecole de gestion de l'Arc jurassien et la Faculté des sciences de l'Université. Cette construction vise également à rapprocher deux secteurs de la ville, dont la gare constitue une

véritable porte d'entrée. Ouverte aux piétons et aux cyclistes, la passerelle de 40 mètres de long et de 4,4 mètres de large doit permettre de promouvoir la mobilité douce. Dans cette optique, le chemin de Bel-Air nord, entre les chemins de Belleruche et de Chantemerle, ne sera plus autorisé qu'aux seuls piétons et cyclistes.

La passerelle du Millénaire fait partie intégrante du projet d'agglomération, qui regroupe une série d'actions retenues par la Confédération pour développer la mobilité douce. A ce titre, la construction a bénéficié d'un soutien fédéral à hauteur de 300'000 francs. L'Université a versé un montant de 100'00 francs et le Canton de 300'000 francs. Le Conseil général, lui, a approuvé en juin 2011, année au cours de laquelle Neuchâtel célébrait son millénaire, un crédit de 1,55 million de francs destiné à la réalisation de cette construction emblématique.



Le public s'est pressé en masse mercredi 3 juillet pour inaugurer la passerelle du Millénaire, qui relie désormais le plateau de la gare à la colline de Bel-Air.

accessible



Construite en 1991 à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération suisse, la passerelle de l'utopie a été conservée pour son aspect emblématique. • Photo: archives



La présidente du Parlement des jeunes, Marina Palma, a coupé le ruban lors de l'inauguration officielle de la passerelle du Millénaire.



La passerelle du Millénaire est ouverte aux piétons ainsi qu'aux cyclistes.

Les inscriptions sont lancées en vue de la ripaille géante du 8 septembre prochain

Le Festin neuchâtelois se rapproche

Le premier Festin neuchâtelois se tiendra le deuxième dimanche de septembre. Les produits du terroir seront à l'honneur dans tout le canton. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin du mois pour venir déguster au moins 12 plats.

«Le Festin neuchâtelois doit non seulement symboliser que nous sommes dans le canton, mais aussi que nous mangeons des produits qui viennent d'ici.» Michel Vuillemin, président de GastroNeuchâtel, pourrait parler des heures de cette première manifestation à la gloire du patrimoine culinaire régional. Inspirée par le succès du Festin du Millénaire, elle se déroulera le second dimanche de septembre, comme ce fut le cas en 2011 – mais dans tout le canton désormais.

«Il fallait trouver un jour qui ne soit pas la Saint-Martin ou la Bénichon, mais avant la chasse et les Vendanges», explique Michel Vuillemin. «C'est une bonne date par rapport aux produits: il y a des poissons du lac, de la viande, et c'est la plus belle période pour les fruits et légumes.»

Fondée le 27 mai dernier, l'Association Festin neuchâtelois regroupe

des restaurateurs, mais également plusieurs associations allant des bouchers aux boulangers en passant par les viticulteurs. «Pour pérenniser quelque chose, il faut le blinder: nous avons donc créé cette association, avec ses statuts, une charte qualité et des engagements à respecter pour ses membres», détaille Michel Vuillemin.

Douze plats imposés... voire plus

Ceux-ci ont défini un menu composé de 12 plats (bondelle fumée du lac, saucisson neuchâtelois, parfait glacé à l'absinthe...), proposés en quatre services, à la française. Et ce n'est pas tout: une corbeille du terroir permet aux plus imaginatifs d'aller piocher quelques ingrédients «bonus» (terrines à la prune de Cornaux, cochon laineux, tripes...) pour concocter des plats supplémentaires. «Il faudra peut-être cinq heures pour manger, mais il y aura des pauses, des discussions... Le but est de créer du partage, avec aussi des animations», projette Michel Vuillemin. Les variations possibles dans les plats et événements proposés font que les prix vont de 65 à 195 francs selon les établissements.

Sept lieux de fête en ville

La ville de Neuchâtel sera gâtée, avec pas moins de six établissements participants, qui voient gentiment monter les réservations. Sans oublier le marché du terroir sur le quai Osterwald, ouvert à tous les curieux dès 10 heures.

Craig Penlington, patron du restaurant de l'hôtel DuPeyrou, est enthousiaste. «Il faut oser et être créatif, c'est à nous de créer nos événements sans rester chacun dans son coin!», livre le chef australien. «Nous avons plus de produits que le Jura et Fribourg réunis, qui, eux, ont leurs fêtes! Chaque événement a son départ, et maintenant nous avons l'avenir devant nous! Ça demande du temps et du soutien, mais je suis très positif.»

A la rue du Neubourg, qui sera couverte pour l'occasion, Olivier Rochat, du Helter Skelter Rock Bar, a remis le couvert avec Michel Stangl, chef de l'Hôtel de Commune de Dombresson. Les deux compères, qui se sont rencontrés lors du Festin du Millénaire, feront profiter leurs convives de leur complicité pour proposer

un cadre idéal aux 150 gourmands qui trouveront place. «D'expérience, les gens s'inscrivent surtout deux semaines avant», précise Olivier Rochat.

Chef de Cap Gourmand, Michel Robert-Nicoud permettra à ses hôtes de faire bombance lors d'une croisière sur le lac à bord du «Fribourg», qui se permettra même une escapade jusqu'au canal de la Broye. «Nous ne sommes jamais assez ouverts sur les autres! Le lac est une porte d'entrée sur le canton, qui amènera peut-être d'autres personnes d'ailleurs», clame Jean-Jacques Wenger, directeur de la société, qui a été de tous les Festins depuis 2011.

Le traiteur Cinq Sens investira quant à lui le Musée d'ethnographie. «C'est un endroit magique. Il y a une belle connotation de servir un repas "ancien" dans un endroit qui met en avant la culture», apprécie David Maye, cuisinier-fondateur de la société avec son frère Sébastien.

Jean-Yves Drevet, à la Maison du Prussien, et Jean-Luc Geyer, à la Brasserie Le Cardinal, complètent cet alléchant panel de choix. (thn)



Signée Plonk et Replonk, l'affiche décalée de la manifestation met en avant les spécialités culinaires, mais aussi la nature et la diversité qui font le canton de Neuchâtel.

• Photo: sp

Ouvertes début juillet, les inscriptions se poursuivent jusqu'à la fin de ce mois. «Actuellement, c'est assez timide, il y a environ 10% des places réservées. Mais je ne suis pas du tout pessimiste, j'attends les grandes réservations dès la rentrée scolaire», prédit Michel Vuillemin.

Aussi des extraits du Festin

Quatre marchés du terroir animeront également les chefs-lieux (au quai Osterwald pour Neuchâtel), avec stands et torrées dès 10 heures. «Les torrées vont permettre de livrer les saucissons neuchâtelois aux restaurateurs, de nourrir les musiciens et animateurs qui seront sur place et de faire profiter les gens du coin qui seront attirés et qui auront aussi droit à un extrait du Festin», souffle Michel Vuillemin.

Seul bémol, vu le peu d'établissements participants à La Chaux-de-Fonds et au Locle (trois sur l'ensemble des deux

districts), il a été décidé à regret de ne pas tenir de marchés dans ces deux villes, pour des questions logistiques et de coûts. «Mais cette fausse note ne pourra que mieux préparer 2014! L'alchimie n'a peut-être pas eu le temps de prendre dans ces districts alors que le Festin du Millénaire a créé une bonne dynamique dans le Bas!», espère Michel Vuillemin.

La Ville de Neuchâtel a d'ailleurs contribué à hauteur de 10'000 francs au budget de 118'000 francs. «C'est un beau cadeau après l'événement que nous avons offert il y a deux ans au Millénaire», apprécie Michel Vuillemin, qui a aussi pu compter sur le parrainage du conseiller national Jacques-André Maire.

Une recette qui devrait permettre d'inscrire ce Festin dans la durée. (thn)

Informations et inscriptions:
www.festin-neuchatel.ch ou auprès de **Tourisme neuchâtelois et Gastro-Neuchâtel.**

A propos...



Hors limite...

Nous ignorons si les journalistes de France Télévisions auraient «zappé» de la même manière une médaille d'or d'un compatriote. En revanche, nous avons pu constater l'arrogance avec laquelle ils ont couvert la cérémonie protocolaire de la victoire d'un Russe aux 20 km marche des Championnats du monde d'athlétisme qui se déroulent actuellement à Moscou. L'hymne national résonnait dans le stade et les journalistes ne cessaient de parler, de parler et de parler encore. De tout, mais surtout de rien. Et lorsque l'on précisera qu'ils conversaient avec Madame la Ministre des sports pour souligner son nouveau look, on aura été complet...

Liberté, Egalité, Fraternité? Elle est loin cette version patriotique et universelle. Aujourd'hui, c'est un hymne moins glorieux qui lui succède: nullité, légèreté, incivilité!

Rémy Voirol

Bourse d'études à Bruxelles

La Ville de Neuchâtel met au concours un séjour de six mois pour un-e artiste

à Bruxelles
du 1^{er} septembre 2013
au 28 février 2014

La personne qui bénéficiera de ce séjour profitera en plus d'une bourse mensuelle de 1'500 francs.

Cette offre s'adresse à un-e artiste domicilié-e à Neuchâtel ou dans la région.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur dossier de candidature dans les meilleurs délais à la Direction de la culture, Hôtel communal, fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel.

Renseignements et informations complémentaires: tél. 032 717 74 02.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 5 au 11 août 2013

- Température extérieure moyenne: 20.5° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

La Ville officielle

Election au Conseil communal

Arrêté de proclamation de l'élection d'un membre du Conseil communal (Du 5 août 2013)

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL,

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil communal, par suite de l'élection au Conseil d'Etat de M. Alain Ribaux,
Vu les résultats des élections communales, du 13 mai 2012,
Vu le désistement des suppléants de la liste N° 4 PLR Les Libéraux-Radicaux,
Vu la candidature au Conseil communal de M. Fabio Bongiovanni déposée dans le délai imparti par l'arrêté de convocation des électrices et des électeurs, du 1^{er} juillet 2013,
Considérant que l'élection complémentaire peut être tacite,
Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête:

Article premier. – Monsieur Fabio Bongiovanni est proclamé élu conseiller communal.

Art. 2. – Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'un avis dans la Feuille officielle; Il en sera délivré un exemplaire au conseiller communal élu.

Neuchâtel, le 5 août 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Olivier Arni

Le vice-chancelier,
Bertrand Cottier

Vide-grenier



A l'occasion de la Journée Berlinoise organisée par le Musée d'art et d'histoire, venez fureter à un vide-grenier afin d'y dénicher toutes sortes d'objets

**dimanche 25 août 2013 de 10h30 à 16h30
sur l'Esplanade du Musée d'art et d'histoire**

Il est également possible de venir vendre des objets en bon état dont vous n'avez plus l'usage. En effet, l'Atelier des musées vous offre un espace pour réaliser un véritable «Flohmarkt» en lien avec cette manifestation.

Inscription obligatoire pour tenir un stand jusqu'au 20 août 2013 (dans la limite des places disponibles), par courriel à atelier.musees.neuchatel@ne.ch.
Renseignements: tél. 032 717 79 18, le matin.



Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera les:

- **vendredi 23 août 2013**
- **vendredi 20 septembre 2013**
- **vendredi 27 septembre 2013**
- **vendredi 25 octobre 2013**
- **vendredi 29 novembre 2013**
- **vendredi 13 décembre 2013**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

*Direction de l'urbanisme
et de l'environnement*

Ce service est au vôtre

L'ASLOCA, Association neuchâteloise des locataires, s'occupe d'informer et de défendre les locataires.

Les membres de l'ASLOCA bénéficient des prestations suivantes:

- Consultations juridiques gratuites en matière de bail à loyer
- Abonnement au journal Droit au Logement

Informations complémentaires:

- Des consultations juridiques: son service juridique, composé d'avocats, vous recevra, vous renseignera et vous aidera si nécessaire dans vos démarches, pour tous les problèmes relatifs à votre bail
- Nos avocat(e)s ne défendent pas les bailleurs ou les sous-bailleurs; ils n'interviennent pas non plus dans des litiges entre locataires (notamment litiges de voisinage)
- Les consultations sont gratuites pour les membres ayant acquitté leur cotisation annuelle. Les personnes qui ne sont pas encore membres de l'ASLOCA peuvent y adhérer lors de la première consultation
- Les consultations juridiques sont données sur rendez-vous. Les rendez-vous sont fixés par téléphone ou sur place si les bureaux sont ouverts. D'une manière générale, aucun renseignement n'est donné par écrit
- L'assistance judiciaire: en cas de procédure devant la chambre de conciliation ou les tribunaux, le service juridique de l'ASLOCA peut assumer la défense des intérêts des locataires, à leur demande. Le tarif avocat s'applique dès l'ouverture de l'action.

ASLOCA, consultations sur rendez-vous, tél. 032 724 54 24 – www.asloca.ch.

La chronique « passion verte » de...

Un cœur vert

Luc
Vincent



La chaleur, le soleil, nous font du bien, nous donnent de l'énergie, et pour les plantes, c'est l'occasion de croître et de faire des réserves.

Comme chez nous l'été est une saison courte, durant cette période on profite de planter dans les massifs des plantes exotiques parfois pas très courantes, histoire de surprendre et de provoquer de la curiosité.

Pour cette année, la surprise se trouve dans les massifs au quai du Mont-Blanc. Mais quelles sont donc ces plantes aux grandes feuilles en forme de cœur ?

Ce sont les *Colocasia esculenta*, des imposantes plantes à feuillage, cultivées dans de nombreux pays tropicaux. Oui, j'ai bien dit cultivées ! Car ce sont des plantes comestibles. A la base des grandes feuilles va se développer un tubercule que l'on appelle le taro. Imaginez huit à dix mois de culture à une température de 16 à 25 degrés, bien loin de la température de nos latitudes, alors qu'ici l'on se contentera de son feuillage décoratif.



On pense que notre *Colocasia* est cultivé depuis fort longtemps puisque l'on n'arrive pas à trouver son origine précise. Mais on la situe quand même en Asie. On suppose que le pays de départ est la Birmanie puis le nord de

l'Inde. On raconte qu'avant J.-C. on cultivait déjà du taro en Chine. Riche en amidon, sa culture s'est vite répandue dans toutes les régions tropicales du monde. Actuellement, c'est dans le centre de l'Afrique et en Chine qu'il

est le plus cultivé. Une fois sorti de terre, le taro doit être consommé rapidement, il est surtout utilisé pour une consommation locale, mais le plus important, le taro doit être cuit pour pouvoir être mangé. En effet, la plante entière est riche en oxalate de calcium, substance toxique et fortement irritante qui est heureusement neutralisée avec la cuisson.

Colocasia esculenta fait partie de la famille des Aracées. Si l'on trouve seulement quatre espèces chez nous, on constatera facilement que le taux de répartition du nombre d'espèces d'Aracées augmente au fur et à mesure que le climat devient chaud et humide. Et puis je pense que sur les plus de deux mille espèces d'Aracées, il y a certainement chez vous un Philodendron, Dieffenbachia, Anthurium etc. dans un pot.

Si vous êtes attentif, vous pouvez aussi voir au quai du Mont-Blanc une variété avec un feuillage très foncé *Colocasia* «Black Beauty». C'est une sélection qui vient d'Hawaii, très appréciée dans les îles. Cette espèce, après sa cuisson garde une saveur particulièrement âcre, à laquelle peuvent difficilement s'habituer nos palais européens !

Bonnes découvertes.

L.V.

A travers l'histoire



La rivière du Seyon coulait autrefois au centre de Neuchâtel (à l'emplacement de l'actuelle rue du Seyon), mais les inondations qu'elle provoque, ainsi que des problèmes récurrents d'hygiène, amènent les autorités à projeter son détournement. Entre 1839 et 1844, un tunnel est percé sous la colline de Saint-Nicolas. Trois paliers successifs permettent ainsi au Seyon de se déverser directement dans la baie de l'Évole. La trouée du Seyon est aujourd'hui bien visible depuis le quai Philippe-Godet, au sud-ouest du dépôt des tramways. Lithographie de Jean-Henri Baumann, vers 1845, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte : Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle : Stefano Iori.

**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Sergio Nunez, architecte à Marin-Epagnier (Espace Blanc SA), d'un permis de construire pour la transformation et le changement d'affectation du rez-de-chaussée pour la création d'une surface commerciale 5, fbg du Lac, articles 14331 et 5527 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Heidi.com SA. Les plans peuvent être consultés du 5 juillet au 5 septembre 2013, délai d'opposition.

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, est mise à l'enquête la modification suivante du règlement d'aménagement communal :

- Plan des affectations, articles 5527 et 14331 (partiel) du cadastre de Neuchâtel (faubourg du Lac 5). Les plans peuvent être consultés du 5 juillet au 5 septembre 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Riccardo Chieppa, architecte à Saint-Blaise, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs photovoltaïques et thermiques en toiture de l'immeuble 60, rue de la Dîme, article 1710 du cadastre de La Coude à Neuchâtel, pour le compte de l'Eglise évangélique réformée du canton de Neuchâtel EREN. Les plans peuvent être consultés du 16 août au 17 septembre 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Lukas Steurwald, architecte à Bâle (Steurwald, Scheiwiler Architekten AG), d'un permis de construire pour l'assainissement et la reconstruction d'une station-service CFF standardisée sur les voies CFF (rue des Fahys 6), article 15576 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte des Chemins de fer fédéraux suisses CFF. Les plans peuvent être consultés du 16 août au 17 septembre 2013, délai d'opposition.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Demande des Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Infrastructure – Télécom à Berne, d'un permis de construire pour la réalisation d'une installation radio POLYCOM sur le site du «Tunnel du Gibet» tronçon Neuchâtel – Le Locle/Col-des-Roches, article 14375 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 16 août au 17 septembre 2013, délai d'opposition.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées à l'Office fédéral des transports, Section Autorisations I, 3003 Berne, sous forme écrite et motivée.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Service des permis de construire

La Ville officielle

**Le Président de la Ville prononce le discours du 1^{er} Août à Chaumont****«Œuvrons ensemble pour faire face aux défis»**

Le président de la Ville Olivier Arni a rencontré la population de Chaumont à l'occasion du 1^{er} Août. • Photo: Richard Leuenberger

Le président de la Ville Olivier Arni a adressé les salutations des Autorités à la population depuis Chaumont à l'occasion du 1^{er} Août. La célébration de la Fête nationale s'est poursuivie en soirée sur les Jeunes-Rives avec un concert d'Angie Ott suivi du message des Eglises délivré par le vicairé épiscopal Jean-Jacques Martin et du discours officiel prononcé par le conseiller national Laurent Favre. De somptueux feux d'artifices ont prolongé ce moment convivial fort apprécié du public.

Dans son allocution officielle, le président de la Ville a relevé que le 1^{er} Août offrait l'opportunité de prendre de la distance avec la réalité immédiate et le monde frénétique dans lequel nous vivons. Venir le célébrer à Chaumont permet en plus de prendre de la hauteur, de poser un regard différent sur les choses et de revenir à l'essentiel, a souligné Olivier Arni.

Relevant la chance que nous avons d'habiter dans une région si belle, le président de la Ville a déclaré «que notre époque exigeait que soient retrouvés des valeurs et des projets qui permettent de fédérer l'ensemble des membres de la société, population, autorités, associations et acteurs économiques.»

Viser l'excellence!

Habitants d'une petite ville, elle-même partie d'un petit canton, lui-même membre d'un petit pays, nous ne pouvons pas nous profiler sur le terrain des avantages quantitatifs pour faire la différence. Nous nous devons par contre de développer nos compétences intrinsèques et de viser la qualité, mieux, l'excellence! Et on pense à l'in-

novation, à la recherche, à l'intelligence, au savoir-faire, à la qualité de vie, sans oublier la démocratie directe, telle que nous la connaissons en Suisse. Aujourd'hui, Neuchâtel est par ailleurs un centre de compétence reconnu dans le

monde entier dans le domaine du photovoltaïque et de l'horlogerie. Ces pôles participent au rayonnement de notre canton et de ses régions.

Soutien aux énergies propres

Si la capitale cantonale est petite par sa taille, elle possède néanmoins un destin international depuis le XII^e siècle déjà, estime Olivier Arni. Notre ville millénaire fut la première en Romandie à se voir décerner le label «Cité de l'énergie» en 1995 puis ensuite au niveau européen. Ceci parce qu'une politique énergétique active y a été développée, se traduisant notamment par un soutien à la production d'énergies propres et en particulier l'énergie solaire.

Participer à la vie de la cité

Olivier Arni a également rappelé que ce jour de Fête nationale offrait une chance de reconnaître la valeur de ce qui nous entoure et de se déterminer à en prendre soin. «De spectateur d'un monde qui nous échappe», il convient selon lui d'essayer d'en devenir l'actrice et l'acteur, en participant à la vie de la cité et en s'impliquant dans les projets de la collectivité.

Dialoguer et œuvrer ensemble

Concluant son allocution, le Conseiller communal a réaffirmé avec conviction l'absolue nécessité que les habitants du Canton de Neuchâtel, ses Autorités et plus largement l'ensemble de acteurs de la société dialoguent et œuvrent ensemble pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain. «Ensemble, nous pourrions alors vraiment faire ce que chacun, tout seul, ne pourrait jamais réaliser», a-t-il conclu.

**Echos**

■ Vendredi 19 juillet, le Conseil communal a été représenté par Mme Christine Gaillard, vice-présidente, lors de la réception de la Ville pour les participants aux cours d'été de langue et civilisation française de l'Université, à l'Hôtel de Ville.

■ M. Olivier Arni, président, a représenté les Autorités communales mercredi 31 juillet, à la première fête nationale de Val-de-Ruz, honorée par la visite du président de la Confédération, M. Ueli Maurer, à Engollon.

■ Jeudi 1^{er} août, M. Olivier Arni, président, a représenté le Conseil communal à la célébration officielle de la Fête nationale sur les Jeunes-Rives à Neuchâtel et a prononcé un discours à Chaumont.

■ M. Olivier Arni, président, a représenté les Autorités communales mercredi 7 août à l'accueil d'une délégation de jeunes venus de France, Bulgarie, Hongrie et Roumanie, dans le cadre d'une collaboration avec le Parlement des jeunes et des relations avec la ville jumelée de Besançon.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Suzanne et Gérald Ritter-Robert, et Maria et Salvatore Saporito-Saporita, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage, à M^{me} et M. Annelies et Markus Kocher-Käser, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage, ainsi qu'à M^{me} et M. Maria et Gérard Donzé-Chavallaz à l'occasion du 60^e anniversaire de leur mariage.

■ Le Conseil communal a également adressé ses félicitations et ses vœux à M^{mes} Minna Kummer et Alice Kupke, à l'occasion de leur entrée dans leur 101^e année.

**Lire, parler et écrire**

Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel se tient à disposition pour répondre à vos questions **du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14 à 17 heures** au N° de téléphone 032 717 78 20.

Précisons que le Centre est fermé pendant les vacances scolaires.





Programme cinéma pour la semaine du 14 au 20 août

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

PERCY JACKSON 2 - LA MER DES MONSTRES - 3D
1^{re} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 17h30, me, ve au ma 20h15. VO
angl s-t fr/all je 20h15.
Acteurs: Logan Lerman, Brandon T. Jackson,
Alexandra Daddario,
De Thor Freudenthal.

THE WOLVERINE - LE COMBAT DE L'IMMORTEL - 3D
4^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Hugh Jackmann, Brian Tee, Tao Okamoto.
De James Mangold.

APOLLO 2

ELYSIUM
1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15.
Apollo 3: VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Matt Damon, Jodie Foster.
De Blomkamp Neill.

MOI MOCHE ET MÉCHANT 2 - 3D
9^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h30.
De Pierre Coffin.

FANNY
4^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Raphaël Personnaz, Daniel Auteuil, Vic-
toire Belezoy.
De Daniel Auteuil.

WORLD WAR Z - 3D
7^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Brad Pitt, Mireille Enos, David Morse.
De Mark Forster.

APOLLO 3

NÉ QUELQUE PART
3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Fehd Benchemi, Tewfik Jallab, Jamel
Debbouze.
De Mohamed Hamidi.

MONSTERS UNIVERSITY - MONTRES ACADEMY - 2D
4^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au di 15h15.
Acteurs: Billy Crystal, John Goodman.
De Pete Docter.

LORE
3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO all s-t fr me au ma 17h45, lu/ma 15h15.
Apollo 1: VO all s-t fr di 11h.
Acteurs: Saskia Rosendahl, Kai Malina, Ursina
Lardi.
De Cate Shortland.

HANNAH ARENDT
2^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF di 10h30.
Acteurs: Barbara Sukowa, Julia Jentsch.
De Margarethe von Trotta.

ARCADES

LONE RANGER NAISSANCE D'UN HÉROS
2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30, me, ve au lu 20h30, ve/sa
23h30.
VO angl. s-t fr/all ma, je 20h30.
Acteurs: Johnny Depp, Amie Hammer, Helena Bon-
ham Carter.
De Gore Verbinski.

LES SCHTROUMPFS 2 - 3D
3^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au ma 15h.
De Raja Gosnell.

BIO

MICHAEL KOHLHASS
1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h45, 20h15, lu/ma 15h.
Apollo 2: VF di 10h45.
Acteurs: Mads Mikkelsen, Sergi Lopez, Bruno Ganz.
De Arnaud des Pâlières.

MOI MOCHE ET MÉCHANT 2 - 2D
9^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au di 15h30.
De Pierre Coffin.

REX

Le cinéma Rex est fermé pour cause de rénova-
tions jusqu'à fin octobre 2013.

STUDIO

INSAISSISABLES
3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45, me au lu, 20h15, ve/sa 22h45.
VO angl s-t fr/all ma 20h15.
Acteurs: Jesse Eisenberg, Mark Ruffalo.
De Louis Leterrier.

LES SCHTROUMPFS 2 - 2D
3^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au ma 15h30.
De Raja Gosnell.



L'instantané de Stefano Iori...



... La ballade de Cornebique, dès le 11 septembre à la Poudrière



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

**Urgences santé
et ambulance:** 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032
886 00 00.

Services publics

**Accueil familial de jour (mamans de
jour)** (Tivoli 28, case postale 26, 2003
Neuchâtel), permanence tél. au 032
717 74 56, lundi de 9h à 11h30 et de
14h à 18h, mardi de 14h à 18h et jeudi
de 8h30 à 11h30,
e-mail: afj.littoral@ne.ch,
www.mamansdejour.ch.

**ADCN - Association pour la Défense
des Chômeurs de Neuchâtel.** Perma-
nences-café, aide pour les recherches
d'emploi, conseils juridiques (rue
Louis-Favre 1), tél/fax 032 725 99 89.

Alzheimer, section neuchâteloise,
antenne téléphonique, lundi, mercredi,
jeudi, de 14h à 17h, tél. 032 729 30 59;
groupe de contact, tous les derniers jeu-
dis du mois de 19h30 à 21h (rue du
Seyon 2), (3e étage).

Amnesty International, groupe de
Neuchâtel (case postale 48, 2001 Neu-
châtel), tél. 032 724 56 45.



Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicileCentre NOMAD Neuchâtel
et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal)
et d'aide aux activités de la vie quoti-
dienne, collaboration avec les partenai-
res favorisant le maintien à domicile.
Demande de prestations et d'informa-
tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-
châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-
bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

**Cultes et messes des samedi 17 et
dimanche 18 août**

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte de reprise
avec sainte cène, garderie, école du
dimanche à Collégiale 3, suivi d'un
repas sur l'Esplanade.

Temple du Bas: du lundi au vendredi
de 16h à 18h, samedi de 11h à 13h, pré-
sence et exposition «Musique sacrées
en harmonie avec le divin», du 19 au
31 août.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 19h pour recueillement.

Portalès: di à 10h, célébration animée
par l'équipe œcuménique d'aumônerie
de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du
mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de
messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h
messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30,
messe. Di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa à
16h30, messe en croate. Di à 11h30,
messe en polonais.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage:
di à 10h célébration dominicale.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): di à 10h, messe à La Chaux-de-
Fonds.

Publicité



Écoute, conseils et démarches 24/24h

LA VALEUR D'UNE JUSTE DÉCISION

Nous sommes à votre disposition pour un entretien adapté à vos souhaits et à votre volonté.

Flühmann-Evard Arrigo SA existe depuis 1938. Nous développons nos activités dans tout le canton de Neuchâtel et disposons de personnel qualifié, ayant plusieurs années d'expériences dans la profession

Flühmann-Evard Arrigo SA | Rue de la Maladière 16 | 2000 Neuchâtel | +41 (0) 32 725 36 04 | info@pfne.ch | www.pfne.ch

Notre savoir-faire
au service
de votre entreprise



Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37



Fabio Bongiovanni entrera à la mi-août au Conseil communal

Du sang neuf à l'exécutif

Le PLR Fabio Bongiovanni, 27 ans, est élu tacitement au Conseil communal de la Ville de Neuchâtel. Son entrée en fonction interviendra le 21 août prochain. A la suite de l'élection d'Alain Ribaux au Conseil d'Etat, les trois viennent-ensuite de la liste PLR ont décliné le mandat. Seul candidat à l'élection complémentaire au Conseil communal, Fabio Bongiovanni accède sans vote à l'exécutif. Interview.

Comment avez-vous réagi en apprenant votre élection au Conseil communal ?

Un petit groupe d'amis proches s'est réuni avec moi au centre-ville pour attendre le résultat. A 12h02, j'ai appelé la Chancellerie, qui m'a annoncé que j'étais élu, faute d'autre candidature. J'étais content !

« Je ne me sens pas du tout illégitime au vu de mes scores aux dernières élections »

Que pensez-vous du fait qu'elle soit tacite ?

C'est le système qui prévoit cette possibilité, mais je n'ai aucun problème avec cela. J'étais prêt à mener campagne jusqu'à l'élection complémentaire au Conseil communal du dimanche 22 septembre. Elle s'est arrêtée plus tôt que prévu. Les trois suppléants de la liste PLR se sont désistés pour des raisons qui leur sont propres. Très vite, le parti a désigné un candidat : j'ai été choisi pour le représenter. Après, il appartenait aux autres partis de proposer d'autres candidats. En tous les cas, je ne me sens pas du tout illégitime au vu de mes scores aux dernières élections. Aux communales de 2012, j'ai terminé 2^e juste derrière Jean-Charles Authier, et cette année lors des élections au Grand Conseil, je suis arrivé premier de mon parti, en ville de Neuchâtel.

Comment appréhendez-vous votre entrée en fonction ?

Je me réjouis de commencer. J'ai envie de me plonger dans les dossiers. Ce sera différent du Conseil général, mais je n'oublierai pas d'où je viens. Je tâcherai de toujours prêter attention à l'autorité législative. Lors de mon élec-



« Je dois sûrement être le plus jeune conseiller communal au sein d'un exécutif professionnel, mais je n'ai aucun problème avec cela », assure Fabio Bongiovanni.

tion, le président de la Ville m'a appelé pour me féliciter et nous avons déjà fixé une rencontre pour préparer mon entrée en fonction et ma participation à fin août à la séance extra muros du Conseil communal.

Alain Ribaux pilotait les Finances de la Ville de Neuchâtel. Comment abordez-vous la reprise de ce dicastère ?

J'ai toujours dit que je serais prêt à prendre n'importe quelle section de l'administration communale. Je n'ai aucune préférence. Concernant les finances, je n'ai pas suivi d'études dans ce domaine, mais avec mon expérience au sein du législatif, j'ai déjà eu l'occasion en qualité de membre de la commission financière de me pencher à de nombreuses reprises sur le budget et les comptes de la Ville de Neuchâtel. Ma formation de juriste me permet également de m'adapter. Elle m'a apporté entre autres une méthode de travail. Par ailleurs, si je ne comprends pas un élément, je pourrai poser des questions aux personnes compétentes comme les chefs de service. Quand je maîtriserai les dossiers, je pourrai alors prendre des décisions.

En juin dernier, le Conseil communal a procédé à une optimisation de la

répartition des sections de l'administration. L'Action sociale complète désormais les Finances et les Ressources humaines. Avez-vous déjà des idées quant aux travaux à entreprendre dans ce domaine ?

J'ai quelques idées, mais qui nécessiteraient des modifications de la loi cantonale. Il faudra d'abord que j'examine la question en tant que député au Grand Conseil avant d'entreprendre des changements. Et de toute manière, c'est l'ensemble du Conseil communal qui devra prendre des décisions donc je ne peux pas en dire plus pour le moment.

Votre jeune âge est-il un atout ou une faiblesse ?

C'est les deux à la fois ! Mon âge est la seule chose qui m'ait été reprochée lors de ma candidature. Mais je ne pense pas que ce soit un problème. Je pourrai apporter un regard différent. Et je bénéficie tout de même d'une certaine expérience. J'ai siégé au Conseil général durant cinq ans, j'ai fait partie de plusieurs commissions et j'ai même assumé la présidence du législatif durant un an. Au niveau professionnel, je suis coresponsable avec mes parents du bar le Byblos au centre-ville. Cela m'a permis de gérer des relations avec la clientèle, les four-

nisseurs et les employés. Cette expérience me servira certainement pour ce nouveau mandat.

Lorsque les trois viennent-ensuite de la liste PLR ont décliné le mandat, on m'a dit de réfléchir quant à la possibilité de me porter candidat. Après mûre réflexion, j'ai décidé de me lancer dans la course au Conseil communal. C'est comme un joueur de football amateur à qui on proposerait de passer professionnel. Tu continues à exercer ta passion, mais pour gagner ta vie. C'est un beau défi que j'ai hâte de relever ! Je dois sûrement être le plus jeune conseiller communal au sein d'un exécutif professionnel, mais je n'ai aucun problème avec cela. J'estime avoir fait mes preuves et jusqu'à maintenant l'électorat m'a toujours soutenu.

Quelles sont vos attentes et vos motivations par rapport à ce nouveau mandat ?

J'espère m'épanouir en relevant cette nouvelle fonction. J'ai également envie de satisfaire la population. C'est vraiment quelque chose qui me tient à cœur et qui a toujours motivé mes engagements. Je souhaite continuer à me mettre au service du bien public. Cette envie s'explique assez difficilement : c'est une passion.

« Il y aura un équilibre à trouver entre la politique et la vie privée »

Le mandat de conseiller communal requiert un investissement de tous les instants. Craignez-vous que votre nouvelle fonction empiète sur votre vie privée ?

Il y aura un équilibre à trouver entre la politique et la vie privée. J'ai déjà passablement d'engagements donc cela ne me fait pas de soucis. Mon entourage me soutient dans ce que je fais. Si je suis heureux et que ce que je fais me plaît, il n'y a pas de raison que ça ne fonctionne pas.

Que peut-on vous souhaiter à ce tournant de votre carrière ?

Plein de réussite à tous les niveaux, tant professionnel que de la vie privée !

Anne Kybourg